

[Traduction]

M. Burton: Une question supplémentaire. Le ministre peut-il préciser à quelle époque le chômage dans les provinces de l'Atlantique a été plus élevé qu'en avril alors qu'il atteignait 11...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Portage a la parole.

* * *

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. Gerald Richard Cobbe (Portage): Ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce chargé du recensement. Le ministre peut-il dire à la Chambre si le nombre de personnes qui quittent le Manitoba est plus élevé que le nombre de chômeurs?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—LES POLITIQUES FÉDÉRALES

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné que le nombre des travailleurs a baissé de 3,000 dans les provinces atlantiques au mois d'avril et que le nombre de chômeurs s'est accru de 5,000 ce qui traduit une contraction plutôt qu'une expansion de l'économie de la région, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il passera immédiatement en revue ses politiques afin de justifier le nom de son ministère?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (Ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, pour que les chiffres qui ont été cités aient un sens, il faut absolument que l'on considère ce qui se passe au niveau de l'économie nationale. Évidemment, les provinces de l'Atlantique ont subi les effets de ce qui s'est passé au niveau national, mais lorsqu'on parle en termes de disparités régionales, il s'agit de savoir si la position relative des provinces de l'Atlantique est meilleure ou pire, et je dis qu'elle est meilleure.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE

[Traduction]

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Étant donné que, d'après les autorités du service social de la ville de Sydney et d'après le bureau du comité de développement métropolitain de la même ville, le taux de chômage atteint actuellement 25 p. 100 dans l'île du Cap-Breton, le ministre peut-il nous dire quelles mesures la Société de développement du Cap-Breton prend actuellement, ou prévoit prendre bientôt pour réduire ce taux de chômage?

[L'hon. M. Marchand.]

[Français]

L'hon. Jean Marchand (Ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas qu'on pense que je suis heureux de l'existence d'un taux de chômage de l'ordre de 10, 15 ou 20 p. 100 au Canada. Évidemment, je ne le suis pas. Tous les programmes que nous avons préparés visent à corriger la situation qui prévaut à Sydney.

[Traduction]

M. Muir: Je ne sais pas si les autres députés ont eu la même impression que moi, mais l'interprétation était absolument exécrable; je n'ai rien pu comprendre de sa réponse. De toute façon, je doute que le ministre ait rien dit d'important.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député doit se rendre compte qu'il ne reste que quelques secondes avant la fin de la période réservée aux questions. Voudrait-il poser sa question supplémentaire?

M. Muir: Oui, monsieur l'Orateur, je poserai très volontiers une question supplémentaire au ministre. A la première occasion, quand sa propre circonscription lui laissera un répit, le ministre voudrait-il aller à Sydney et s'entretenir avec les représentants du comité de développement métropolitain du Cap-Breton, comme celui-ci l'a demandé, et leur annoncer les mesures qui seront prises pour mettre fin au chômage généralisé et à la famine qui règnent dans la région du Cap-Breton?

[Français]

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, pour répondre à la question qui a été posée tout à l'heure, je dirai à l'honorable député que s'il veut recevoir une réponse intelligible, il faudrait qu'il pose une question également intelligible.

En réponse à la deuxième partie de cette question, je suis disposé à recevoir les gens qui veulent me rencontrer pour discuter des problèmes sérieux des provinces de l'Atlantique.

[Traduction]

M. Muir: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Le ministre fait des réflexions désobligeantes sur le clergé, les chefs syndicalistes et les hommes d'affaires engagés dans les travaux de ce comité. Eux trouvent ces questions intelligentes. Toutefois, si l'honorable représentant veut leur dire qu'ils sont peu intelligents et peu instruits, cela le regarde.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Passons à l'ordre du jour. Je me rends compte que de nombreux députés n'ont pu poser de questions, mais j'ai essayé de faire passer les questions aussi rapidement que j'ai pu. Je n'ai pas eu beaucoup de succès et je prie les députés de m'en excuser, mais ils pourraient peut-être les poser demain.

M. Nesbitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai eu l'impression, mais c'est peut-être à tort, que Votre Honneur m'avait réellement donné la parole il y a quelques minutes.

M. l'Orateur: Ce rappel au Règlement n'est pas tellement justifié. J'ai accordé la parole au député, mais il n'a pas eu l'occasion de parler quand j'ai pensé permettre au